

La presse, une source pour vos recherches généalogiques

La presse, des annonces aux faits divers



La presse constitue **une source intéressante** et trop souvent négligée pour vos recherches généalogiques. Les journaux sont conservés dans les archives et dans les bibliothèques. Une campagne de numérisation importante est réalisée depuis quelques années. En effet, la mauvaise qualité du papier utilisé rend la conservation des journaux difficile.

La presse est une source d'informations pour trouver des événements et aussi pour en savoir plus sur ses ancêtres. La presse existe depuis le XVII^e siècle même si cela se limitait au départ à des annonces, elle s'est démocratisée et a connu un grand essor à la fin du XIX^e siècle, notamment avec l'apparition d'une presse locale.

Quelles informations utiles peut-on découvrir dans les journaux ?

- Des faire-part : naissance, mariage et décès : vous retrouvez ainsi des dates et des lieux ainsi que des membres de la famille qui peuvent être cités
- Des faits divers comme les circonstances d'un décès (accident, suicide...)
- Des annonces de vente
- Des publicités, intéressantes pour ceux qui ont des ancêtres commerçants, artisans...
- La publication d'informations comme la liste des personnes ayant le certificat d'étude...



La presse, une source pour vos recherches généalogiques

Les ressources en ligne

La numérisation et la mise en ligne des archives de la presse permet d'accéder à ces documents témoins d'une époque. De plus, certains sites (Gallica, archives du Morbihan...) permettent de faire une recherche sur un ou plusieurs mots dans les journaux. Vous pouvez ainsi en mettant un nom, un prénom, un lieu, trouvez des articles concernant vos ancêtres.

- [Presse Locale ancienne](#) : Les journaux d'intérêt local parus en France, des origines à 1944. Plus de 29 000 références avec une recherche par département
- [Gallica](#) : de nombreux journaux nationaux et locaux numérisés
- [Retronews](#) : site de presse de la Bibliothèque nationale de France, plus de 400 titres entre 1631 et 1950.
- [Archives départementales](#) : Consultez les sites des archives et regardez si la presse est disponible dans les archives en ligne

